

SAINT-DONAT

avec vous



Le Mag # 08
Printemps/Été 2022

Le mot du Maire



Chères Donatiennes, Chers Donatians,

En cette période estivale , je vous invite à profiter de ce temps pour apprécier le réconfort de moments conviviaux , et la joie de se retrouver lors des animations qui seront proposées cet été .

Sur le plan touristique , la saison s 'annonce pleine de promesses .

Le site de Champos sera le 7 septembre prochain le point de départ d'une étape du tour cycliste international féminin.Cette épreuve est la seconde plus grande épreuve cycliste internationale féminine par étapes inscrite au calendrier UCI organisée en France, après le tour de France féminin ,et la troisième dans le monde par le nombre d'étapes. Elle réunit quelques unes des plus grandes équipes professionnelles parmi l'élite mondiale.

Portée par Arche Agglo en partenariat avec la ville de Saint-Donat ,cette épreuve va offrir un beau coup de projecteur à notre territoire grâce aux médias nationaux et internationaux présents sur celle-ci.

Dans l'attente de se retrouver pour partager des moments agréables,il ne me reste plus qu'à vous souhaiter un bel été.

Claude FOUREL
Maire de Saint-Donat

Sommaire :

Mot du maire	p. 02
Hommage au Dr Poulenard	p. 03
Vie sociale	p. 04 à 06
Vie scolaire	p. 07
Urbanisme et Travaux	p. 08
Environnement	p. 09 à 11
Finance	p. 12 et 13
Petite ville de Demain	p. 14 et 15
Vie associative	p. 16 à 18
Affaires Patriotiques	p.18
Libre expression	p. 19



Site internet de la commune :

www.ville-st-donat.fr

Bulletin municipal d'information : Saint-Donat avec vous

Directeur de la publication :

Claude FOUREL

Conseillère déléguée :

Estelle MONTAGNON

Impression : Despesse, imprimerie labellisée Imprim'Vert et PEFC, fait en 2170 exemplaires

Dépôt légal : à parution - Distributeur : société Distribal

Hommage du Comité de Jumelage de Saint-Donat sur l'Herbasse au Docteur Roger Poulenard.

Nous avons appris, fin mars, avec tristesse le décès du Docteur Roger Poulenard.



Dr Poulenard, M. Wanner, M^{me} Leins, M. Chaléon, M^{me} Chival.

Nous avons appris, fin mars, avec tristesse le décès du Docteur Roger Poulenard.

Tous les anciens Donatiens le connaissent comme un médecin dévoué à ses patients. Dans les premières années de son installation à Saint Donat, les voitures étaient rares, le SAMU n'existait pas, il recevait bien sûr les patients dans son cabinet mais aussi suivant la gravité se déplaçait chez les malades ou les blessés 7 jours sur 7 à toutes heures du jour et de la nuit. Il fallait aussi traiter sur place des cas qui maintenant sont pris en charge par les urgences ou par des spécialistes.

Père d'une famille de 4 enfants, il s'est beaucoup investi dans la vie de la commune et au sein du conseil municipal.

Il fut l'un des pionniers du jumelage de Saint Donat avec les villes d'OULX en Italie et d'OTTOBEUREN en Allemagne. Ensuite son action s'est prolongée au Comité de Jumelage dont il fut un des membres fondateurs et il y resta actif pendant de nombreuses années.

Il participa à de nombreuses manifestations à l'occasion de déplacements dans nos villes jumelles ou lors de réceptions de délégations de celles-ci à Saint Donat, comme on peut le voir sur la photo jointe prise à l'inauguration de la Salle OTTOBEUREN au palais Delphinal en octobre 2000.

Ses dernières années malgré son âge le Docteur Roger Poulenard restait encore en contact avec certains membres du CJSD et se tenait au courant de nos activités. Il laisse un grand vide au sein de notre association, mais son souvenir nous soutient dans nos actions pour faire vivre le Jumelage et entretenir les contacts avec OULX et OTTOBEUREN.

Plan Canicule

Chaque année, la Ville de Saint-Donat-sur-l'Herbasse met à jour son registre nominatif des publics vulnérables. Le plan canicule, qui peut être activé entre le 1^{er} juin et le 15 septembre, est intégré à ce registre.

En cas de déclenchement du plan canicule, une veille sera organisée afin de s'assurer du bien-être et de la sécurité des personnes inscrites sur ce registre.

Cette veille se traduira par un appel téléphonique quotidien et, en cas d'inquiétude, une visite au domicile sera assurée par une ou un élu(e) ou le personnel du CCAS.

Peuvent s'inscrire sur ce registre : les personnes âgées de plus de 65 ans, les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail, et les personnes adultes handicapées ou autres... La démarche d'inscription est volontaire.

Il vous faut compléter la fiche d'inscription ci-dessous et la retourner au :

CCAS, place Mady Chancel, 26260 Sain-Donat-sur-l'Herbasse

ou par mail : ccas@ville-st-donat.fr

Si nécessaire vous pouvez contacter le CCAS au 04.75.45.04.04.



RECENSEMENT DES PERSONNES POUR L'ETE 2022
DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LE REGISTRE NOMINATIF
 (à retourner au CCAS de Saint-Donat-sur-l'Herbasse)

Je soussigné (e), NOM

Prénom

Adresse

Téléphone

En ma qualité de.....

(lien avec l'intéressé, représentant légal, parenté...) sollicite l'inscription sur le Registre nominatif de :

NOMPrénom Date de naissance

Adresse

Téléphone.....

Autres informations concernant l'intéressé (e)

Service intervenant à son domicile

NOM, prénom ou raison sociale

Adresse

Téléphone.....

Personne à prévenir en cas de nécessité :

NOM, prénom.....

Adresse

Téléphone.....

Signature du demandeur

La semaine bleue

du 3 octobre au 7 octobre 2022

La Semaine Bleue 2022 forte de ces **70 ans** d'histoire dédiée à la valorisation de la place des aînés dans la vie sociale s'engage à nouveau en proposant aux milliers de personnes qui se mobiliseront du **3 au 7 octobre** prochains différentes actions dans les territoires.



Animée par une éthique forte, **La Semaine Bleue doit être l'occasion de promouvoir un autre regard porté sur le vieillissement et la vieillesse.**

Dans ce rejet d'une vision déficitaire de l'avancée en âge la Semaine Bleue souhaite avant tout promouvoir les contributions que tous les aînés quel que soit leur âge, leur état de santé et leur niveau d'autonomie peuvent apporter à la société.

Pour cela il faut s'attacher à promouvoir toutes les actions qui luttent contre l'isolement social et relationnel et à la prévention de la perte d'autonomie. Adapter le cadre de vie et les logements, faciliter la participation à la vie sociale et culturelle, promouvoir les mobilités douces tels sont les objectifs à poursuivre prioritairement afin de développer une société plus inclusive.

La crise sanitaire COVID 19 que nous l'espérons, nous devrions quitter au cours de l'année aura été l'occasion de braquer les projecteurs sur cette question de l'isolement social considérablement renforcé par les périodes successives de confinement au domicile ou dans les EHPAD.

Mais cette crise aura été aussi l'occasion de susciter de nouvelles solidarités intergénérationnelles de proximité. Qu'il s'agisse d'aide aux courses, de petits dépannages domestiques ou de simple manifestation de courtoisie les initiatives furent légion et semble se prolonger.

Bien vivre son âge dans son territoire, nécessite toutefois une attention que l'on a coutume désormais d'identifier en termes de prévention de la perte d'autonomie.

Il s'agit avant tout de bien vivre avec son corps en lui conservant ses capacités motrices et intellectuelles garantes de la mobilité qui constitue le principal facteur d'autonomie et de lien social.

Il s'agit également d'échapper à la relégation sociale qui reste la résultante de l'isolement social et du sentiment de solitude.

Ce que le sociologue Robert Castel a identifié et décrit par le processus de « désaffiliation ».

L'ouverture et la proximité avec les voisins, le quartier, la commune protègent de l'isolement et du sentiment de solitude c'est pourquoi **la semaine bleue reste une semaine privilégiée dédiée à nos aînés sur notre territoire.**

Chaque ville, chaque village contribue à sa manière à participer à cet événement par différentes actions, un partage intergénérationnel, des rencontres, des activités...

Depuis plus de 8 ans, cet événement est l'occasion pour le CCAS de Saint-Donat-sur-l'Herbasse et d'autres acteurs en lien avec nos aînés, d'organiser des animations qui permettent de créer des liens entre générations en invitant le grand public à prendre conscience de la place et du rôle social que jouent nos aînés dans notre société.



La semaine bleue

du 3 octobre au 7 octobre 2022



Ces actions sont chaque année en lien avec un thème retenu au niveau national :

Changeons notre regard sur les aînés,
brisons les idées reçues

Cette année, le CCAS se mobilise à nouveau. Il sera donc proposé :

Lundi 3 octobre et jeudi 6 octobre 2022

🕒 14^h00 > 16^h15

📍 Salle Villard, rue Pasteur

Animation avec l'association
"Un p'tit brin de paille et ses lapins"

- Caramel invite nos aînés et les enfants des écoles maternelles à partager un après-midi créatif et de calinou thérapie.

Gratuit / Ouvert à tous

Organisé par : le CCAS
et l'association Un p'tit brin de paille

Le mardi 4 octobre 2022

🕒 14^h30 > 16^h30

📍 Salle Villard, rue Pasteur

*Bien vieillir et prendre soin de soi
avec un programme d'entraînement
à la pleine conscience.*

- Présentation de la méditation de pleine conscience et de ses bienfaits, sensibilisation à la pratique méditative.
- Des séances seront proposées après inscription lors de la conférence.

Gratuit / Ouvert à tous

Organisé par : le CCAS

Le vendredi 7 octobre 2022

🕒 10^h00 > 11^h15

📍 Salle du Rugby

*Maintien à la mobilité en brisant les
idées reçues.*

- Séance intergénérationnelle de redécouverte d'activité physique autour des gestes du quotidien en présence d'élèves du primaire.

Gratuit / Ouvert à tous

Organisé par : l'Association
Multi sport et le CCAS

N'hésitez pas à vous renseigner au CCAS ☎ 04 75 45 04 04.

La Halte Relais

La Halte Relais France Alzheimer de Saint-Donat-sur-l'Herbasse, animée par une équipe de bénévoles formées et de professionnels : art-thérapeute, musicothérapeute, socio-esthéticienne, accueille gratuitement tous les lundis après-midi les personnes atteintes de troubles de la mémoire pour des moments de partage, d'écoute, de stimulation.

L'accueil se fait chaque lundi après-midi à partir de 13h30 jusqu'à 16h30 dans la salle d'activités du CCAS, Place Chancel.

Pour les aidants, des groupes de parole sont organisés une fois par trimestre le lundi après-midi de 14h à 16h. Ils sont animés par un binôme : une psychologue et une bénévole.

Les aidants peuvent aussi participer à des séances de sophrologie, animée par une sophrologue une à deux fois par mois le lundi après-midi de 14 à 16h.

Pour plus d'informations sur la Halte Relais de Saint-Donat-sur-l'Herbasse, contacter le CCAS au : 04 75 45 04 04



Chèque culture

Les élèves de CM2 des écoles Louis Aragon et du Prieuré Pendillon se sont vus remettre des bons cadeaux d'une valeur de 15€ à dépenser pour de la papeterie librairie à la maison de la presse de Saint-Donat.

Ce sont Mr le Maire Claude Fourel et Mme Marion, élue à l'Education qui sont venus en classe, l'occasion d'échanger sur leur scolarité future dans le nouveau collège et sur les questions relatives à la commune.

Bonnes Vacances à tous les écoliers.



CM2 - Louis Aragon

Les élèves de Mr Raulin ont relevé le défi de vivre la grande aventure de la TDV (la traversée de la Drôme à vélo).

C'est un peu plus de 200km sur 5 jours qu'ils ont parcouru sous le soleil, la pluie, la bonne humeur, l'entraide, la solidarité et le goût de l'effort.

Le départ officiel fût donné lundi 30 mai à Hauterives (mais nos cyclistes en herbes n'ont pas eu peur et sont partis directement de saint Donat vers hauterives)

Le Mardi, ils ont animé en direct une quotidienne sur les ondes de Radio Mega, vous pouvez écouter le replay sur le site de la radio.

De Drôme des Collines vers la Drôme provençale, l'arrivée est prévu à Buis les Baronnies.

Bravo à tous ! Vous avez largement relevé le défi TDV.



Travaux en cours sur la commune

En premier, la voie verte, ou cheminement doux liaison centre-ville et nouveau collège.

Après un an et demi de travaux, cet aménagement, rentre dans sa phase terminale, celui-ci permettra le cheminement des collégiens qui souhaite se rendre par des moyens doux et sécurisés au collège.

Après les aléas dus à un chantier de rénovation, les travaux de la mairie sont lancés, l'exécution de fondations spéciales permettrons de recevoir la nouvelle extension.



La maison chancel est terminée, au-delà de la partie logement, cédé à Drôme habitat qui y a construit 13 logements, la commune a réalisé au rez-de-jardin un ensemble de bureau et locaux à destination des futures archives communales, un espace coworking pour Arche Agglo et un espace dédié à la maison France service (La maison France service intégrera la mairie à la suite de la restructuration).



Pour faire face à une attente, la commune a mis à disposition de nouvelles parcelles à destination de jardins familiaux.

Cette initiative a rencontré un vif succès car sur mes 17 jardins proposés tous ont été pourvus.

Pour toute demande d'attribution d'un jardin merci de vous inscrire à la mairie.



Le tri

Vers la généralisation du tri à la source des biodéchets

La généralisation du tri à la source est prévue d'ici 2025 pour tous les producteurs de déchets en France. En effet, la loi de transition énergétique pour la croissance verte publiée le 17 août 2015 a sensiblement renforcé les objectifs relatifs aux biodéchets, en prévoyant le développement du tri à la source des déchets organiques, **au plus tard le 31 décembre 2023**, jusqu'à sa généralisation pour tous les producteurs de déchets avant 2025.

Les membres de la commission environnement, ont commencé à travailler sur ce projet, afin d'accompagner au mieux les Donatien et leur apporter une solution de proximité. La collectivité doit définir des solutions techniques de compostage de proximité ou de collecte séparée des biodéchets et un rythme de déploiement adaptés à son territoire. Le tri à la source généralisé pourra donc s'articuler autour de plusieurs solutions avec pour objectif commun d'offrir une solution de tri à la source des biodéchets pour chaque Donatien d'ici 2025.

Ces solutions peuvent être, de manière complémentaire, le déploiement de la gestion de proximité des biodéchets, par le développement du compostage domestique (déploiement de composteurs individuels) ou du compostage partagé (déploiement de composteurs de pieds d'immeuble, de quartiers, ou encore en établissement), et le déploiement de la collecte séparée des biodéchets via une collecte supplémentaire à mettre en œuvre.

A l'échelle domestique ou locale, ils peuvent être transformés en terreau ou en engrais utilisable pour le jardinage via un composteur de jardin ou encore un lombricomposteur.

Le compost issu de ces biodéchets peut être utilisé en jardin domestique ou, à une plus grande échelle, sur les terrains d'un même établissement, pour un usage local ou en jardin d'agrément, afin que ceux-ci ne soient plus éliminés, mais valorisés.



Le compostage domestique consiste à mettre ses déchets de cuisine (épluchures de fruits et légumes, coquilles d'œuf...) dans un composteur. **Contrairement aux idées reçues, le compostage domestique ne génère pas d'odeurs.**

Il peut prendre plusieurs formes et s'adapter à divers milieux, en zone rurale comme en zone urbaine :

- ▶ lombricomposteur (composteur individuel basé sur la digestion de déchets alimentaires par des lombrics) en appartement ;
- ▶ composteur domestique de jardin en maison individuelle, notamment en zone rurale ;
- ▶ composteur collectif de proximité, ou compostage partagé, par exemple un « chalet de compostage » en pied d'immeuble.

La gestion de proximité permet tout d'abord de limiter la production de déchets à traiter par le service public et de réduire la facture de gestion des déchets : cela signifie moins de camions de collecte de déchets sur les routes, donc moins de dépenses d'énergie pour leur transport, moins de mise en décharge, moins d'incinération de déchets alimentaires.

Les quantités de compost produites restent généralement cohérentes avec les besoins des plantes domestiques. Et si l'on n'a pas de plantes... On peut le donner aux voisins !

Souriez, on vous surveille !



Frelons Asiatiques

En cas de découverte de frelons asiatiques dans votre environnement ou de nids lors de vos sorties nature, **SIGNELEZ LE au plus tôt SUR LA PLATEFORME**

www.frelonsasiatiques.fr

L'efficacité de la lutte contre le frelon asiatique repose sur des actions collectives dont nous sommes tous acteurs. Le principal objectif du plan de lutte 2022 est la destruction d'un maximum de nids afin de limiter la propagation du frelon asiatique et ainsi protéger les ruches des apiculteurs.



Pour attraper les frelons et pas les abeilles, il existe des petites astuces, comme cette recette naturelle à la portée de tous :

- 1/3 bière brune
- 1/3 vin blanc
- 1/3 sirop fruit rouge



Avec ce mélange, on attrape surtout des guêpes et des frelons car les abeilles n'aiment pas l'alcool.

Idéalement ce type de piège est à poser dès le mois d'avril car on attrape les fondatrices et donc réduit l'apparition de nids en été (il peut se réaliser avec deux bouteilles en plastiques, que vous pouvez couper comme l'image ci-dessus, à faire facilement chez soi et sans frais).

L'Ambroisie

En cas de découverte de plants d'Ambroisie dans votre environnement ou lors de vos sorties nature,

SIGNELEZ LE au plus tôt SUR LA PLATEFORME

www.signalement-ambroisie.fr

« L'ambroisie est une plante envahissante dont le pollen est fortement allergisant. Agir contre l'expansion de cette plante est un enjeu majeur de santé publique qui requiert l'implication de tous »



Que faire si j'en vois ?

Sur ma propriété : **je l'arrache !**

Hors de ma propriété et sur un terrain public, s'il y a seulement quelques plants : **je l'arrache !**

Hors de ma propriété, s'il y en a beaucoup : je signale la zone infestée grâce à www.signalement-ambroisie.fr

Veilleur pour le suivi des crues

Votre commune recherche des volontaires pour être veilleur pour le suivi des crues

Afin de réagir aux inondations mieux qu'en 2008 ou 2013, le SIABH (syndicat intercommunal d'aménagement du bassin de l'Herbasse) s'est équipé de plusieurs points de mesure automatisés qui permettront d'anticiper le pic des crues.

En période de crise inondation, le SIABH sera entièrement mobilisé sur les actions de terrain.

Pour une meilleure coordination des actions entre SIABH, mairie, préfecture et autres services, il est essentiel d'avoir un appui local au niveau de la commune pour suivre l'évolution des niveaux d'eau au droit des échelles graduée. Concernant Saint-Donat, deux échelles sont implantées sur l'Herbasse une sur le pont de la RD 53 et une sur le pont de la RD 574 et deux autres sur le Merdaret, une au droit du bassin des routes et l'autre au niveau du pont Léon Pascal.

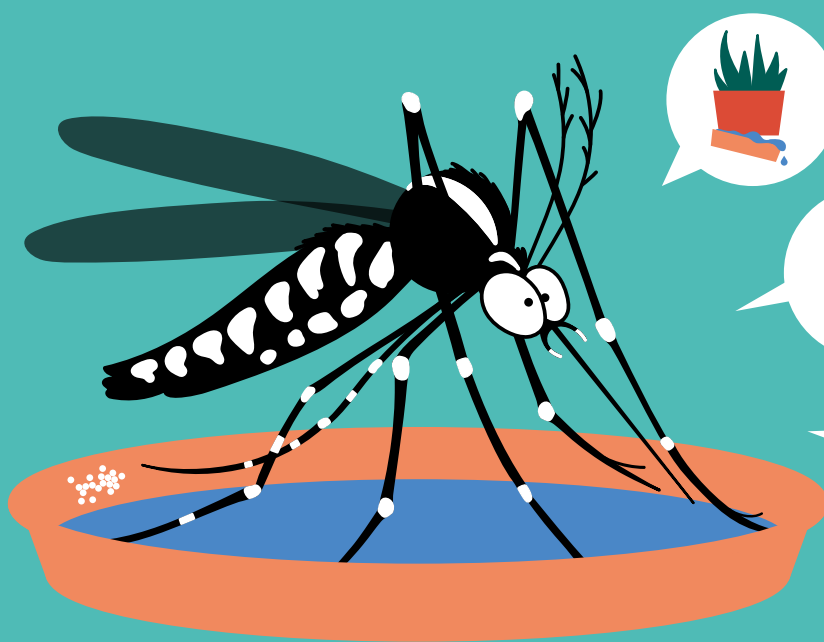


Nous recherchons donc des volontaires résidant à proximité des points à surveiller, ou si vous travaillez sur Saint-Donat dont le lieu de travail soit également proche de nos cours d'eau, afin que vous puissiez être mobilisables rapidement pour relever le niveau d'eau et transmettre l'information.

Merci de bien vouloir vous faire connaître en mairie rapidement.

Une formation vous sera proposée en septembre/octobre 2022 par le SIABH.

Adoptons les bonnes pratiques, pas le moustique!



RANGEZ OU VIDEZ
LES CONTENANTS
OÙ L'EAU PEUT
S'ACCUMULER



APRÈS LA PLUIE,
VÉRIFIEZ LE BON
ÉCOULEMENT
DES EAUX



COUVREZ LES
RÉSERVOIRS
D'EAU



PARLEZ-EN À
VOS VOISINS
ET À VOS
PROCHES



SE PROTÉGER DU MOUSTIQUE
TIGRE, C'EST L'AFFAIRE
DE TOUS ET DE CHACUN
[www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/
moustique-tigre-agissons-ensemble](http://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/moustique-tigre-agissons-ensemble)

Orientations budgétaires 2022

Les éléments marquants cette année :

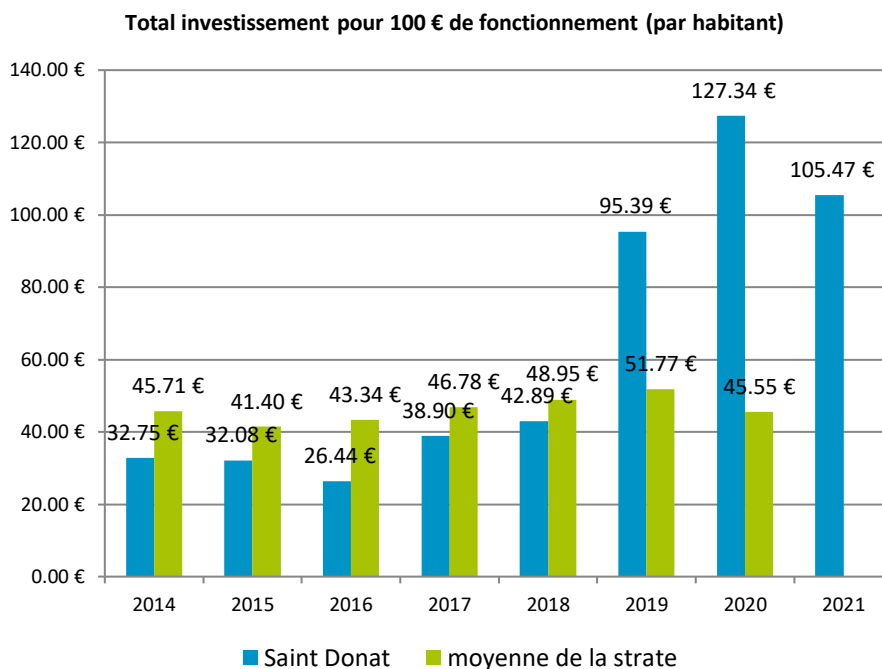
- Une revalorisation des bases fiscales de +3.40%, les taux votés restant identiques depuis maintenant 11 ans.
- La taxe foncière sur le bâti nouvelle version = la part communale inchangée + l'ex part départementale.
- Versement à Arche Agglo de la seconde partie de l'excédent du budget d'assainissement (suite au transfert de la compétence) : 143 500 €.
- Nouvelle Contribution de Solidarité Communautaire : la commune perçoit désormais 17 000 € chaque année de la part d'Arche Agglo.
- Une **très forte augmentation du coût des énergies** : gaz +233% (de 60K€ à 200K€ environ), électricité +90% (de 73K€ à 135K€ environ). Ce poste passe de 16% à **30% de l'ensemble des charges à caractère général !**

Le portrait financier de la collectivité :

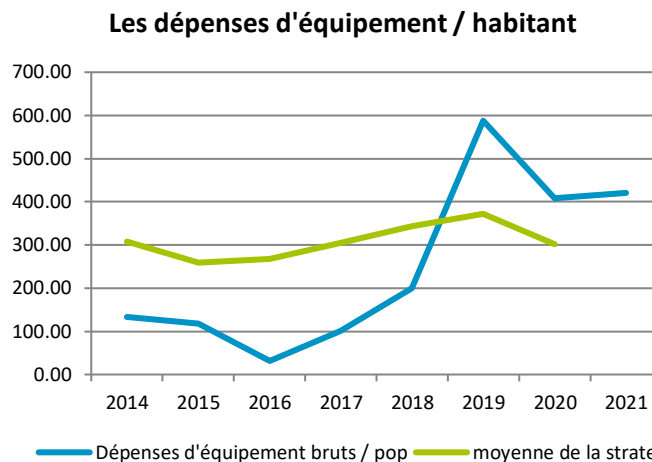
Une collectivité qui investit beaucoup !

Pour chaque euro dépensé en fonctionnement, la commune en dépense plus du double en investissement.

C'est très au-delà des communes comparables.

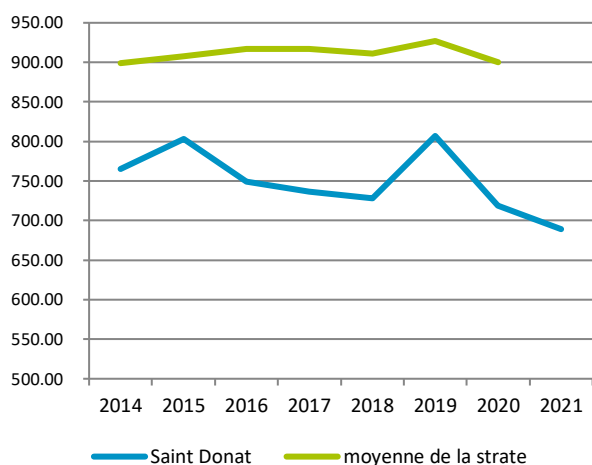


Par rapport à la moyenne de la strate, ce rythme très soutenu correspond à environ **430 000 € de plus** qui **chaque année**, vont à l'investissement.

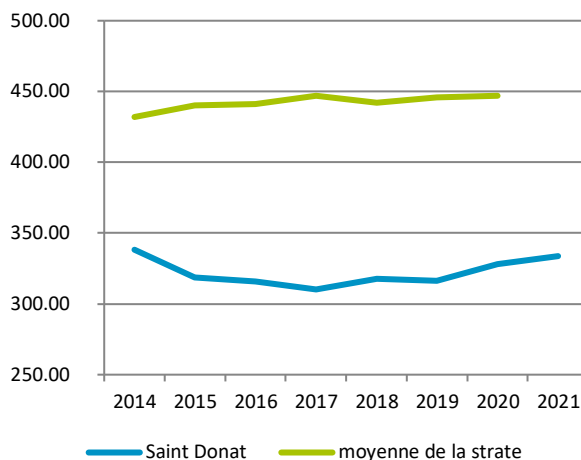


Une collectivité qui maîtrise particulièrement ses dépenses de fonctionnement.

Dépenses de fonctionnement / habitant



Dépenses de personnel / habitant

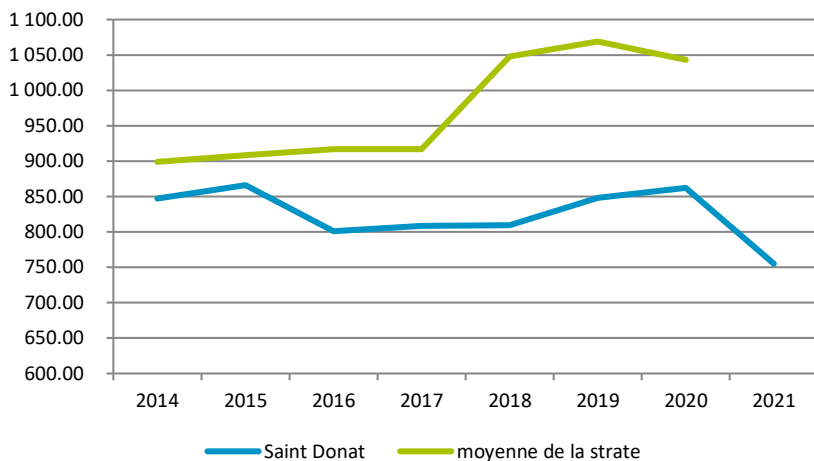


L'écart avec les communes comparables est encore plus marqué sur le premier poste de dépenses : la masse salariale ! Ni surpayés, ni en surnombre, on est ici loin des caricatures...

Alerte toutefois sur l'explosion des coûts de l'énergie.

Une collectivité qui a besoin de recettes structurelles

Recettes de fonctionnement / habitant



Les recettes stables de la commune ne sont pas à la hauteur d'un tel effort d'investissement sur une longue durée.

La tendance inexorable est l'érosion de la capacité d'autofinancement...

Il faut trouver d'autres sources recettes : le patrimoine, la dette, la fiscalité.

Conclusion : une équation difficile à tenir sur la durée.

Sur le moyen terme, le **rythme raisonnable des investissements annuels devra se situer aux alentours de 1,5 / 1,6 M€**, comparativement à 2M€ aujourd'hui.

Il serait raisonnable de ne porter en permanence que 2 grands projets, soit:

Projet 1 : 600 K€ /an

Projet 2 : 600 K€ /an

Total : 1,2 M€

Autres investissements de l'année : 300 - 400 K€

Pour une charge globale de 1,5 / 1,6 M€.

Les opérations d'investissement majeures de 2022 :

- Voie Douce entrée Ouest (fin)
- Parc Bert (suite)
- Hôtel de Ville (suite)
- Viabilisations caserne SDIS (fin)
- Menuiseries Aragon (suite et fin)
- Parking Chancel Lemonon (fin)
- Locaux rdc Chancel (fin)
- Programme annuel Voirie

Petite Ville de Demain c'est quoi ?



Saint-Donat sur l'Herbasse a été lauréate du label « Petites Villes de Demain ».

Elle bénéficie ainsi d'un accompagnement de 18 mois pour concrétiser son projet de territoire, conforter son statut de ville dynamique.

Une méthode en 3 temps :

Première phase

lancée début 2022 : réflexion sur le devenir potentiel de ces ilots.

Objectif :

savoir ce que l'on veut y faire.

Seconde phase

à compter de juin 2022: les montages et les partenaires possibles, les aspects réglementaires, les coûts.

Objectif :

savoir ce que l'on peut y faire.

Troisième phase

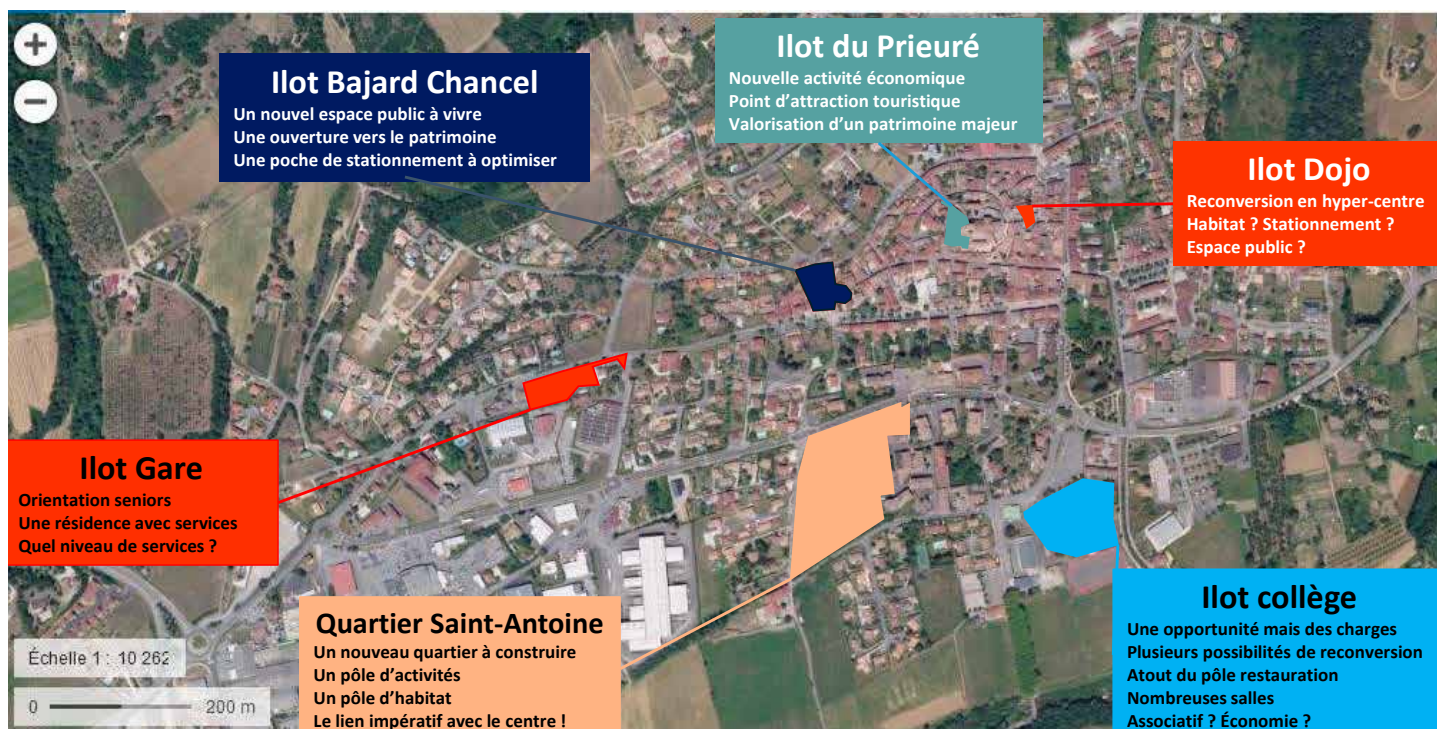
à partir de la fin 2022 : séquençage des ilots, lancement des premiers, montages partenariaux.

Objectif :

Faire !

6 ilots à enjeux sont identifiés : quel usage pour l'avenir ?

Il est temps de réfléchir à leur usage, leur rôle sur notre territoire, et d'avoir une vision d'ensemble pour une petite ville de demain dynamique et équilibrée.



Note: certains projets d'ilots sont articulés avec la modification PLU qui chemine en parallèle.

Détente et Loisirs Donatien



Le 15 mars nous avons fêté les anniversaires des adhérents ayant eu 80, 85 et 90 ans en 2021.

Notre assemblée générale a eu lieu le 8 avril, suivie d'un repas, puis de jeux de boules et cartes au restaurant le

Tahiti.

Le 17 mai a eu lieu notre concours de pétanque.

Du 30 avril au 2 juin : 28 adhérents ont fait un voyage de 4 jours à Roquebrune-sur-Argens dans le Var.

Au programme visite du golfe de Saint-Tropez, Port Grimaud, balade en bateau, musée de la gendarmerie et du cinéma à Saint-Tropez, découverte de Fréjus, Saint-Raphaël

Le 7 juin nous avons fêté les anniversaires des adhérents nés en mai.

PRÉVISION POUR 2022 :

- **27 juillet** : rencontre inter-club, pétanque, belote et coinche
- **15 septembre** : escapade dans le Lubéron
- **13 octobre** : concours coinche à l'Espace des Collines.
- **24 novembre** : thé dansant à l'Espace des Collines avec Daniel Chevallier.



Remise de fleurs lors de l'assemblée générale



Voyage à Roquebrune-sur-Argens

Venez nous rejoindre ! ✉ detente-loisirs-donatien@orange.fr ☎ 04 75 45 18 01

Comité de jumelage

Le comité de jumelage de Saint-Donat-sur-l'Herbasse organise

RANDO DU JUMELAGE 2^{ème} édition

Dimanche
4 septembre 2022

3 parcours : 21, 14 ou 7 km

Départ : de 8^h00 à 11^h30
du parking de le MJC



PARTICIPATION

Adulte : 7€

Moins de 12 ans : 3€
avec ravitaillements

Collation au départ et à l'arrivée offertes
À la vente : boissons, hot-dog, chips

RESEIGNEMENTS

06 83 70 18 78

Nouvelle association

Seul on va vite, ensemble on va plus loin !

CRÉATION D'UNE SECTION RUNNING FORME TRAIL

Halle des sports
Saint-Donat-sur-l'Herbasse
mardis et jeudis
à 18H30

Progression • plus d'entraînement • Convivialité
Séances d'essais jusque fin juillet

ATHLÈ trailherbasse.eath@gmail.com
www.eataintournon.fr

Patrimoine du Pays de l'Herbasse



Une visiteuse méconnue à Saint-Donat

A Lyon, le 22 mai 2022, Pauline Jaricot a été proclamée « bienheureuse », première marche vers la canonisation qui confère, dans l'Église catholique, la qualité de « saint(e) » à une personne décédée.

Evoquer Pauline Jaricot est l'occasion de parler d'un passé qui a fait la vraie renommée de Saint-Donat, dont il ne reste presque plus de trace dans la ville. Pauline Jaricot est sans doute venue plusieurs fois à Saint-Donat en tant que fille du riche propriétaire lyonnais de l'une des filatures locales, et sa sœur était mariée à Etienne-Victor Chartron, une grande famille de soyeux de Saint-Vallier qui possédait une manufacture sur les bords de l'Herbasse.

Une fille de la haute bourgeoisie au service des plus pauvres

Pauline Jaricot (1799-1862) est née dans une famille riche de soyeux lyonnais¹ du 19^e siècle. Jusqu'à l'âge de 15 ans, elle mène une vie frivole de jeune fille coquette mais de santé fragile. Elle est transformée par un sermon entendu en 1816 sur la vanité, l'orgueil et le paraître. Dès lors elle consacre sa vie et sa fortune (parfois celle de sa famille !) à aider les plus démunis très nombreux dans les villes depuis la Révolution industrielle. Entreprenante et indépendante, Pauline Jaricot va tenter de mettre en place de nombreuses organisations de charité (on dirait aujourd'hui d'aide sociale).

Elle fait beaucoup de dons aux plus démunis, mais surtout elle invente les petits crédits (aujourd'hui : « micro-crédit ») pour aider ceux qui veulent créer leur entreprise et ne peuvent emprunter. Elle développe des lieux pour soigner les malades indigents. Elle soutient l'éducation des enfants pour qu'ils puissent avoir plus tard un vrai travail. Elle imagine des bibliothèques itinérantes gratuites pour tous. Elle voudrait lutter contre l'alcoolisme des pères, etc. Elle essaye d'éloigner les jeunes filles des grandes villes pleines de danger, en les confiant à des usines-internats dans des petites villes. Dans les usines, elle demande que des chapelles soient ouvertes et que les ouvriers puissent s'y retirer un moment pour prier. Liée familialement avec la famille Chartron de Saint-Vallier (et de Saint-Donat) elle les convainc de mettre en œuvre ses principes dans leurs usines. Ses idées ne sont pas toujours suivies de réussite...

Pauline Jaricot est également la créatrice de plusieurs œuvres religieuses toujours actives, comme la « Propagation de la Foi » (aujourd'hui Œuvres Pontificales Missionnaires) et le « Rosaire Vivant ».

Le long passé de Saint-Donat avec la soie

À Saint-Donat, tout un quartier de moulins s'est développé depuis le Moyen-âge, à quelques lieues du village, là où la route de Romans enjambe l'Herbasse. Grâce à un canal amenant les eaux de la rivière, les roues entraînaient les meules pour les grains ou pour broyer les noix, les tiges de chanvres... et des martinets (système de masses) écrasaient des chiffons pour confectionner de la pâte à papier. Après les Guerres de Religion et les destructions en 1562 par les troupes protestantes dans Saint-Donat et aux moulins, le canal a été agrandi. Il desservit un nouveau moulin à farine, ouvert en 1603, appartenant au seigneur Antoine d'Hostun, bien plus près du village (à l'emplacement aujourd'hui de l'immeuble « Le pré vert »).

Dans le même temps, l'élevage des vers à soie connut une grande extension et des filatures (où se préparait le fil du vers à soie) ont prospéré, soit sur les lieux des premiers moulins, soit autour du nouveau au pont Morliet. Vers 1700, Coteau établit là ce qui était sans doute la première manufacture de soie de St Donat.

En 1738, Chabert créa un moulin à soie vers le pont de la route de Romans. En 1819 la filature passât aux mains d'Antoine Jaricot, père de Pauline, un richissime soyeux lyonnais, puis en 1836 dans celles de la famille de son gendre, Etienne Victor Chartron.



Le canal de Saint-Donat à l'abandon

Les ouvriers des manufactures sont de plus en plus nombreux

Charles Bodin, négociant à Paris, acheta la manufacture de Coteau au Pont Morliet en 1803. En 1823, les Chartron, déjà propriétaires d'une importante usine de tissage de soie à Saint-Vallier, rachetèrent aussi cette manufacture pour y implanter les activités de filage et de moulinage. Cela leur permit de contrôler toutes les étapes de production du travail de la soie, depuis le cocon jusqu'aux précieuses étoffes qu'ils commercialisaient dans leurs bureaux de Lyon. Le filage et le moulinage (torsion du fil sous plusieurs formes) vont être le principal facteur économique du développement de St Donat au 19^{ème} siècle. L'usine Chartron employait plus de 350 ouvriers et surtout ouvrières vers 1850. Avec les autres filatures et usines, la vie du village a été marquée par le nombre d'ouvrier qu'il a fallu loger dans les remparts et en-dehors de ceux-ci, ce qui créa de nouvelles rues et de nouveaux quartiers. Pour les nourrir, la municipalité obtint l'ouverture d'un marché le lundi matin, de nombreuses boutiques et café furent ouverts. Désormais la grande cheminée qui couronnait l'usine Chartron rivalisait avec le clocher de l'église.



L'usine Chartron au début du 20^e siècle

La chaussure a remplacé la soie

Au cours du 19^e siècle, la fabrication des chaussures remplaça peu à peu le travail de la soie à Saint-Donat. L'usine Chartron, devenue Gay en 1956, produisit du fil et des tissages jusqu'à la fin du 20^e siècle.

Être ouvriers (on parlait souvent de journaliers car employés à la journée) resta très longtemps une fonction précaire vécue dans des conditions difficiles et des horaires très longs. Sans parler du travail des enfants, de la sous-alimentation, des habitudes sanitaires néfastes, de l'illettrisme... Des conséquences que Pauline Jaricot aurait voulu supprimer ou, au moins, adoucir.

Anne Laurent de l'association du Patrimoine du Pays de l'Herbasse.
patrimoine.herbasse@gmail.com

Avec l'aide de la biographie de Pauline Jaricot (Bernadette Couix De Donato, Saint-Vallier-2022) et de « *Étude sur le canal et les usines de l'Herbasse* » par Jean-Michel Effantin et l'association du Patrimoine du Pays de l'Herbasse

¹ Industriels travaillant la soie ou négociant en soieries.

Journées du Patrimoine 2022

Le samedi 17 et le dimanche 18 septembre auront lieu les Journées du Patrimoine.

L'association du Patrimoine du Pays de l'Herbasse propose 2 animations à Saint-Donat :

● Découverte d'une chapelle romane classée :

La chapelle des Evêques, dédiée à Saint-Michel est de pur style roman. Elle contient des peintures murales intérieurs du 14^{ème} siècle.

Ouverture de 10h à 12h et de 14h à 18h le samedi, de 10h à 12h et de 14h à 17h30 le dimanche.

Entrée gratuite.

📍 Esplanade Chanoine Parrot (à côté de la collégiale) Saint-Donat sur l'Herbasse

● Visite d'un monument historique :

La collégiale et l'ancien prieuré qui dominent le village de saint-Donat, ont été fondés vers le 9^{ème} siècle.

Visites libres de 10h à 12h et de 14h à 18h le samedi, de 10h à 12h et de 14h à 17h30 le dimanche.

Visites guidées pendant ces horaires par groupe de 20 personnes maximum.

Entrée gratuite.

📍 Montée de l'église - Saint-Donat sur l'Herbasse

Renseignements

✉ patrimoine.herbasse@gmail.com

☎ 04 75 45 22 67



Jeunes portes drapeaux

La commune de Saint Donat sur l'Herbasse recherche des « jeunes » portes drapeaux

Le devoir de mémoire, le patriotisme, l'emblème national, l'histoire de France... Ces mots vous interpellent alors rejoignez les rangs des portes drapeaux de la commune. Homme - femme - enfant de 13 ans à ... de toute horizon, si vous êtes sensible à l'histoire de France faites-vous connaître auprès de la mairie (04.75.45.10.32).

Vous devez être présent aux différentes commémorations qui sont organisées tout au long de l'année. Il y a environ 8 cérémonies sur l'année, pour les citer : le 19 mars, le dernier dimanche du mois d'avril, le 8 mai, le 27 mai, le 8 juin, le 15 juin, le 18 juin et le 11 novembre. Après 3 ans de service comme porte drapeau un insigne officiel est remis au porteur.

L'insigne se présente sous une seule forme, mais avec l'ancienneté du porte drapeau inscrite dessus.

Pour avoir le droit de porter cet insigne le porte drapeau doit être titulaire du diplôme correspondant à son ancienneté dans la fonction, avec un minimum de 3 ans.



Ensemble Agissons Durablement pour St-Donat

Nous vous souhaitons un bel été malgré l'impossibilité de profiter du parc Bert. Nous constatons une fois de plus que les projets municipaux n'aboutissent pas faute d'organisation et de bonne gestion financière.

L'accroissement prévisible du trafic à la rentrée scolaire avec le nouveau collège et avec le futur échangeur de l'autoroute A7 laisse craindre le pire concernant la circulation et la pollution atmosphérique. La forte pression des zones marchandes autour de l'avenue général De Gaulle continue de s'accroître et déplace le cœur de village. Dans ce contexte, l'opération "Petites villes de demain" mise en place par l'agglomération apparaît, peut-être, comme une bouffée d'oxygène. La majorité semble divisée sur ce sujet !

Redonner un cadre de vie digne de ce nom au centre-ville est essentiel pour renforcer son attractivité et sauver le commerce local de proximité. La remise en valeur d'un centre ancien enclavé et poussiéreux semble urgent. Lui redonner une identité patrimoniale et donc touristique forte, renforcer son lien direct avec le centre-ville représente un réel enjeu pour l'avenir.

Pourtant, nous craignons que la majorité ait déjà un train de retard. Il n'y a aucune projection sur les décennies futures avec les enjeux économiques, démographiques, environnementaux. Le bétonnement renforcé de la mairie qui occulte la visibilité du centre ancien en est un exemple.

La situation financière désastreuse laisse planer un gros doute sur la capacité d'investissement pour mener à bien les projets. Bien sûr, on peut toujours espérer des aides tombées du ciel.

La fausse information diffusée sur les réseaux sociaux concernant la soi-disant réalisation actée d'un terrain de football synthétique nous amène ici à préciser que ce projet reste toujours lettre morte. Aucune étude ni consultation n'ont encore été menées au niveau de l'exécutif municipal et surtout aucun budget de voter. A l'heure où la municipalité vient de souscrire un emprunt supplémentaire de 400 000 euros pour asséoir son "équilibre" financier, c'est-à-dire payer les intérêts de sa dette, il est à craindre que la réalisation d'un tel projet, certes souhaitable sur le fond et qui représenterait une enveloppe d'un million d'euros, reste une promesse de politicien.

Vos élus : Mp.MANLHIOT, D.FOURAISON, A.MURAT, G.CANET

Groupe Saint-Donat demain

Un nouveau collège, l'architecture économe et à faible consommation d'énergie, va bientôt accueillir les collégiens de Saint-Donat dans des conditions plus favorables pour une bonne scolarité : tant mieux ! Mais il est désormais situé à 2km du centre-ville, et seuls les élèves domiciliés à plus de 3 km peuvent bénéficier de transports publics.

Dès septembre 2020 les élus de notre liste ont attiré l'attention de la majorité sur la nécessité d'offrir un moyen de se rendre au collège à pied ou à vélo depuis le centre-ville dans des conditions à la fois agréables et parfaitement sûres. Car nous étions inquiets que le très coûteux (1.4 millions d'euros d'estimation initiale) projet de création d'une voie douce de 3 m de largeur

(mixte piétons vélos) ne s'étende pas au-delà du rond-point du Patrimoine et nous avons alors appelé à ce que soit rapidement mis à l'étude le prolongement de la voie douce vers le centre, par l'avenue CORLU, et que soit organisée une réunion publique sur ce sujet.

Deux ans après, l'extension de la voie douce n'est même pas encore en chantier, et aucune réunion publique n'a encore permis aux familles de collégiens de participer à la réflexion communale, ni même d'être informées des réalisations en cours ou à venir. Leur inquiétude vient récemment d'être relayée par leurs représentants (FCPE). Nous la partageons d'autant plus que nous l'avons encore exprimée lors du conseil du mois de mai. En effet le choix de la majorité de demander aux collégiens de longer une artère de circulation à fort trafic, polluante, bruyante et dangereuse comme l'est l'avenue de Gaulle, nous semble une erreur: un réaménagement complet de l'avenue CORLU (création de trottoirs continus, bandes cyclables, ...) est une nécessité pour que dès la rentrée se mettent en place des usages évitant durablement le recours à la voiture et pour réduire la charge des transports publics.

Lors de la même réunion nous avons demandé au maire d'expliquer sa décision, sans même en informer le conseil en détail après coup, d'emprunter 400.000 euros pour des investissements non budgétés: nous avons été surpris d'apprendre qu'il s'agit de faire face au surcoût de la création de cette voie douce du collège qui reste pourtant encore amputée d'un tronçon essentiel pour qu'elle soit pleinement utile !

Cette opacité de gestion dans la programmation et la planification des aménagements nous interpellent fortement.

Roland GRENIER, Galia WEISS, Jean-Michel EFFANTIN

Groupe Majoritaire

Avec l'été arrivent les bons moments de détente et de repos pour recharger nos énergies avant de repartir en septembre. C'est bien utile, après une période dense pour l'équipe municipale et les services.

Avec l'achèvement du chantier de la voie douce et RD67, qui a beaucoup perturbé nos déplacements quotidiens, c'est toute l'entrée ouest de la commune qui offre désormais un nouveau visage, depuis le premier rond-point d'entrée de ville jusqu'au nouvel établissement LIDL.

La suite sur cet axe de circulation n'est pas oubliée : avec le schéma cyclable intercommunal (et au-delà, la future voie verte de l'Herbasse), s'opèrera le recalibrage de l'avenue Charles de Gaulle en un boulevard urbain aux circulations apaisées.

Les travaux se poursuivent au Parc Bert, et vont désormais concerner des éléments plus « visibles » aux yeux des donateurs. Il en va de même, pour encore de nombreux mois, sur le chantier de rénovation de l'hôtel de ville.

A côté des dossiers stratégiques, il faut ne pas oublier les actions du quotidien, comme la prise à bras de corps de la problématique des pigeons dans le centre-bourg. Entre les campagnes de piégeages et les tirs nocturnes, laissons chacun juger du résultat.

Une phase importante de 6 mois se termine dans la vision du développement de notre territoire, présentée en synthèse dans ce numéro. Saint-Donat, en tant que Petite Ville de Demain, se dote enfin d'une vision globale cohérente pour ne pas subir mais piloter les changements à venir.

On peut être en « crise de croissance », c'est sans doute le cas de Saint-Donat, mais l'important est de traverser cette crise sereinement, avec sérieux, en préservant l'avenir.

Et en se donnant toutes les chances pour demain, une petite ville toujours aussi attractive, mais équilibrée et - le plus important - pour tous : âges de la vie, actifs / non-actifs, entrepreneurs locaux, catégories sociales, tissu associatif, etc.

Saint-Donat est pleine d'atouts et offre des potentiels précieux, ce sont les intervenants extérieurs qui nous assistent dans la démarche qui nous ont ouverts les yeux sur cette réalité que l'on oublie trop souvent.

Une citation attribuée à Talleyrand va comme un gant à notre territoire : « quand je me regarde, je me déssole, quand je me compare, je me console ».

Chacun peut méditer la maxime pour soi-même, au cours d'un été que nous vous souhaitons heureux, fructueux et réparateur.

Retour en image

Festival international de folklore

Saint Donat sur l'Herbasse

Festival INTERNATIONAL DE FOLKLORE ET MUSIQUE DU MONDE

Le 5, 11 et 12 juillet 2022 - place Chancel
si mauvais temps, spectacle reporté à la halle des sports



Spectacles gratuits à partir de 20h

Représentations:
Mardi 5 juillet - Argentine
Lundi 11 juillet - Batu' Ados ainsi que sur le marché à 10h30
Mardi 12 juillet - Sri Lanka

Renseignements à l'Office du tourisme - 04 75 45 15 32

